

COMMUNIQUE DE PRESSE | 05 octobre 2020

Edition 2020 - Baromètre de la mixité du Grand Paris

Edition 2020 du Baromètre de la mixité du Grand Paris

« La route est longue et la pente est forte » (*The long and winding road*)

L'édition 2020 du « Baromètre de la Mixité », réalisé par Paris-Île de France Capitale Economique et le Cercle des Femmes du Grand Paris, fait apparaître quelques progrès, certes, mais bien trop lents.

En ce jour anniversaire de l'ordonnance du 5 octobre 1944 qui reconnaissait le droit de vote des femmes en France, on dénombre, en 2020, 22% de femmes maires au sein du Grand Paris, contre 16% en 2014 et 12% en 2008. A ce rythme, la parité dans le nombre d'élus sera atteinte en... 2044 pour le centenaire de l'ordonnance sur le droit de vote des femmes.

Si on regarde en revanche le nombre total de grands parisiens représentés par une maire grande parisienne on arrive à 43%, très proche de la parité, grâce au poids démographique de Paris.

L'écart entre le nombre d'hommes et de femmes maires ne résulte pas, faut-il le préciser, du choix des électeurs mais des décisions des partis politiques qui, encore, lorsqu'ils mettent des femmes en tête de liste, les placent plus volontiers dans les « *circonscriptions de conquête* ». Sur l'ensemble des 131 communes du Grand Paris, intégrant à la fois les victoires au premier tour et les triangulaires, 41% des finalistes gagnent l'élection... parmi lesquels seulement 30% de femmes ! Cet écart à la dimension métropolitaine cache toutefois de très fortes disparités : les Hauts-de-Seine sont au-dessus de la moyenne de 6 points, la Seine-Saint-Denis en dessous de 20 !

Dans ce paysage, Paris *intra-muros* fait figure d'exception avec une maire à sa tête, mais aussi trois femmes dans le trio de tête à l'issue du premier tour.

« La théorie du ruissellement »

Le phénomène constaté lors des précédentes éditions du baromètre, se vérifie encore cette année : l'exemple vient d'en haut. Lorsqu'une femme est à la tête d'une collectivité, la mixité dans les directions administratives progresse sensiblement.

Ainsi, parmi les directeurs nommés par Madame Hidalgo, 57% sont des directrices. Madame Péresse en compte, pour sa part, 52%. Parmi les sept autres départements franciliens, six sont présidés par des hommes... et parmi leurs sept directeurs généraux des Services, on dénombre six hommes.

La Métropole du Grand Paris fait figure d'exception car, bien que dirigée très largement par des hommes (seules 2 vice-présidentes parmi les 20), elle a féminisé ses équipes et atteint maintenant la parité dans les directions de ses services.

Les Établissements Publics Territoriaux finissent en queue de ce classement des collectivités avec 11 hommes à la tête des 11 EPT (hors Paris) ... et pas une seule directrice à la tête des services.

« L'Etat tonne mais l'Etat traîne »

Si les collectivités ne brillent guère par leur ardeur à avancer vers la parité, l'Etat, dans le Grand Paris, est tout autant à la traîne. Pour la première fois depuis longtemps on ne trouve aucune femme ni parmi les préfets de départements, ni à la préfecture de région, ni à la préfecture de police. Avant, on avançait dans la mauvaise direction, maintenant on recule dans la bonne.

A peine au-dessus du zéro pointé des préfets, figurent les dirigeants des établissements publics. Parmi les principaux dirigeants nommés par l'Etat, à la tête des Etablissements Publics d'Aménagements ou des EPIC comme la Société du Grand Paris, on ne trouve qu'une femme sur 21 dirigeants nommés par l'Etat !

76 ans après l'ordonnance du 5 octobre, l'Etat donne plus des leçons que des exemples.

Pour retrouver l'infographie complète :

<https://gp-investment-agency.com/barometre-de-la-mixite-du-grand-paris-2020/>

CONTACT PRESSE

Laura Alix – Chargée de Communication et Événementiel

lalix@gp-investment-agency.com | +33 (0)1 55 65 49 45

- Site Internet : <http://greater-paris-investment-agency.com/>
- Twitter : <https://twitter.com/GreaterParis>